



EMOVA Group
Exercice clos au 31 mars 2019

RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 MARS 2019



Bruno Blaser, Président du Directoire d'EMOVA Group, commente : « EMOVA Group délivre un premier semestre dynamique. Le chiffre d'affaires progresse de 10%, et de 1,7% hors effet Emova Market Place, et ce malgré la conjoncture difficile dans le contexte 'gilets jaunes'. La rentabilité opérationnelle s'améliore également de façon significative : la marge d'EBITDA progresse ainsi de plus de 2 points. EMOVA Group dispose aujourd'hui d'un parc de magasins rationalisé et d'une structure d'achats fiable et reconnue par les franchisés, atouts sur lesquels il s'appuiera pour atteindre son ambition de développement sur le digital et à l'international. »

K€ - Semestre clos le 31 mars	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Chiffre d'affaires	12 640	11 500	1 140
EBITDA (1)	1 382	1 013	369
Marge EBITDA	10,9%	8,8%	+2,1 pts
Résultat opérationnel	331	380	-49
Marge opérationnelle	2,6%	3,3%	-0,7 pts
Coût de l'endettement financier net	-57	-57	0
Autres produits et charges financiers	-3	0	-3
Charge d'impôt	-70	-43	-27
QP résultat net des sociétés MEE	27	-8	35
Résultat net Part du groupe	154	51	103
Marge nette	1,2%	0,4%	+0,8 pts

Comptes arrêtés par le Directoire le 12 juillet 2019 et présentés au Conseil de Surveillance le 31 juillet 2019. Comptes non audités. Le rapport semestriel est disponible sur le site internet d'EMOVA Group.

(1) Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des autres charges d'exploitation, minoré des autres produits d'exploitation. Ce solde intermédiaire de gestion non comptable vise à traduire la performance opérationnelle du Groupe indépendamment de sa politique de financement, de sa politique d'investissement et de sa fiscalité assise sur le résultat.

Chiffre d'affaires en croissance de 10%

En K€	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Vente de marchandises ⁽¹⁾	7 779	6 380	+22%
<i>dont Emova Market Place</i>	2 079	1 113	+87%
<i>dont succursales et e-commerce</i>	5 700	5 267	+8%
Revenus des franchisés	4 861	5 120	-5%
Chiffre d'affaires EMOVA Group	12 640	11 500	+10%

(1) Le chiffre d'affaires Ventes de marchandises intègre les revenus des succursales, le chiffre d'affaires digital réalisé en propre par la holding et l'activité de la plateforme d'achats mutualisés, Emova Market Place.



Au 31 mars 2019, le chiffre d'affaires d'EMOVA Group s'élève à 12,6 M€, en hausse de 10% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2017/2018. Malgré l'impact 'gilets jaunes', le chiffre d'affaires hors Emova Market Place (EMP) augmente de 1,7%.

Le chiffre d'affaires Ventes de marchandises s'établit à 7,8 M€ en croissance de 22%, majoritairement porté par la croissance d'EMP qui poursuit son déploiement dans le réseau du Groupe. Au 31 mars 2019, 117 magasins ont recours à la plateforme d'achats mutualisés, contre 80 au 30 septembre 2018, marquant l'intérêt des franchisés pour cet outil qui permet d'améliorer les coûts des achats de fleurs et leur qualité.

L'activité des succursales et du e-commerce progresse de 8%. Le chiffre d'affaires des succursales s'établit en hausse sur le semestre bénéficiant de l'augmentation du parc (+ 5 succursales en net sur la période). Le e-commerce se développe également grâce à l'acquisition de Bloom's et à l'apport du site Monceau Fleurs lancé au printemps 2018.

Les revenus des franchisés ressortent à 4,9 M€, en baisse de 0,3 M€. L'activité résiste malgré l'impact des 'gilets jaunes' et la baisse du nombre de points de vente liée à la rationalisation du parc (- 4 points de vente en net), portée par les ouvertures de nouveaux points de vente et les commissions d'ouverture afférentes.

Progression de la rentabilité opérationnelle : marge d'EBITDA + 2,1 points

Au 1^{er} semestre 2018/2019, l'EBITDA progresse de 36% par rapport au 1^{er} semestre 2017/2018 et s'établit à 1,4 M€. La marge d'EBITDA ressort ainsi à 10,9%, soit une hausse de 2,1 points. La performance opérationnelle bénéficie à la fois de l'amélioration des coûts d'achats de fleurs (effet volume lié au déploiement d'EMP) et de la poursuite de la stricte vigilance sur les coûts. Ce pilotage financier permet de compenser le renforcement de l'effectif lié à l'ouverture de 5 succursales en net sur la période.

Après prise en compte des amortissements en hausse sous l'effet des projets EMP et e-commerce, et de charges non récurrentes à hauteur de 0,7 M€, le résultat opérationnel s'établit à 0,3 M€, contre 0,4 M€ au 31 mars 2018.

Le résultat net part du groupe s'affiche à 0,2 M€ en augmentation par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, la fin de la rationalisation du parc entraînant la baisse du poste 'résultat des activités arrêtées ou en cours de cession'.

L'endettement financier net s'établit à 10,7 M€, contre 9,9 M€ à fin septembre 2018. Compte tenu des capitaux propres de 32,7 M€ à la fin du semestre, le gearing s'établit à 33%. EMOVA Group dispose ainsi d'une structure bilancielle solide.

Perspectives à fin d'exercice 2018/2019

Le premier semestre de l'exercice a confirmé la tendance d'amélioration du chiffre d'affaires et de la rentabilité opérationnelle. EMOVA Group entend poursuivre sur cette dynamique et confirme donc ses objectifs pour l'exercice 2018/2019 : ouverture de plus de 35 magasins, augmentation de son chiffre d'affaires et de son EBITDA.



EMOVA Group
Exercice clos au 31 mars 2019

RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2019

emova

G R O U P



1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE*

Libellé - k€	Notes	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Chiffre d'affaires	6	12 640	11 500	22 191
Achats consommés		-4 139	-3 401	-6 996
Charges de personnel		-3 792	-3 565	-6 132
Charges externes		-3 180	-3 396	-5 795
Impôts et taxes		-147	-126	-381
Dotations aux amortissements		-418	-208	-438
Dotations aux provisions		-15	-13	81
Autres produits et charges d'exploitation		46	78	127
Résultat opérationnel courant		995	870	2 656
Autres produits et charges opérationnels	7	-664	-489	-1522
Résultat opérationnel		331	380	1 134
Coût de l'endettement financier brut	8	-57	-57	-134
Coût de l'endettement financier net		-57	-57	-134
Autres produits et charges financiers	8	-3	0	5
Charge d'impôt	9	-70	-43	366
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15	27	-8	295
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		227	273	1 666
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	10	-53	-208	-85
Résultat net		175	65	1 581
Dont :				
Part du groupe		154	51	1 571
Part hors groupe		21	14	11
Résultat net par action (en euros)	11	0,03	0,01	0,27
Résultat net dilué par action (en euros)	11	0,03	0,01	0,27

*Comptes semestriels au 31 mars 2019 non audités

Libellé - k€	Notes	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Résultat net consolidé de l'exercice		175	65	1 581
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
Eléments non recyclables en résultat				
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS)				
Variation des écarts de conversion		1	-3	-2
Eléments recyclables en résultat		1	-3	-2
Résultat global consolidé		176	62	1 579
Dont :				
Part du groupe		155	48	1 569
Part hors groupe		21	14	11

2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

Libellé - k€	Notes	(1)		
		31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Ecart d'acquisition	12	21986	19 575	21986
Immobilisations incorporelles	13	24 763	22 216	23 788
Immobilisations corporelles	14	793	704	837
Participations entreprises associées	15	391	324	363
Actifs financiers non courants	16	736	726	745
Autres actifs non-courants	17	1820	579	1804
Actifs d'impôts non courants	9	269		245
Total actif non courants		50 758	44 124	49 767
Stocks et en-cours		353	293	312
Clients et comptes rattachés	18	4 410	2 845	3 357
Autres actifs courants	19	7 151	3 783	5 666
Trésorerie et équivalent de trésorerie	20	635	495	491
Total actif courants		12 549	7 417	9 828
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	21	864	1224	864
Total ACTIF		64 171	52 764	60 459

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2018 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2

PASSIF

Libellé - k€	Notes	(1)		
		31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Capital		16 830	16 606	16 829
Primes liées au capital		22 327	22 029	22 327
Réserves		-7 074	-8 643	-8 646
Résultat de l'exercice		154	51	1571
Capitaux propres - part du groupe		32 236	30 043	32 080
Intérêts minoritaires		507	489	486
Total capitaux propres		32 743	30 532	32 566
Provisions pour retraites et autres avantages		271	271	271
Provisions non courantes	22	12	277	12
Passif d'impôt non courant	9	274	296	161
Emprunts et dettes financières non courants	23	7 142	7 050	6 826
Autres passif non courants	24	2 503	341	1556
Total passif non courants		10 202	8 235	8 827
Fournisseurs et comptes rattachés	25	7 357	5 145	7 044
Emprunts à court terme	20	577	139	487
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	23	3 596	2 269	3 079
Passif d'impôt courants		7		7
Provisions courantes	22	578	397	619
Autres passifs courants	25	9 032	5 452	7 751
Total passif courant		21 148	13 403	18 988
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	21	78	595	78
Total PASSIF		64 171	52 764	60 459

(1) Les comptes consolidés clos le 31 mars 2018 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	Notes	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Résultat net consolidé		175	65	1 581
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions		387	-67	539
+/- Variation des impôts différés		-66	-76	-393
-/+ Plus et moins-values de cession		-10	-97	-85
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-27	8	-295
Capacité d'autofinancement		459	-167	1 347
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité		999	229	535
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		1 458	62	1 882
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1311	-319	-2 233
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		48	178	232
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0	-7
+/- Incidence des variations de périmètre		0	0	-568
+/- Variation des prêts et avances consentis		-317	-18	-29
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	306	85
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-1 580	147	-2 520
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants		2 216		1593
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants		-2 042	-971	-2 064
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement		175	-971	-471
+/- Incidence des variations des cours des devises		0	0	0
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		53	-762	-1 109
TRESORERIE D'OUVERTURE		5	1 118	1 114
TRESORERIE DE CLOTURE		58	356	5

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)	
Situation nette au	30 septembre 2017	16 606	22 029		-9 211	567	29 990	475
Affectation du résultat N-1					567	-567		
Var. de capital en numéraire et souscrip		223	298				521	
Résultat					1571	1571		11
Variation de périmètre (1)								
Autres					-2		-2	0
Situation nette au	30 septembre 2018	16 829	22 327		-8 647	1 571	32 080	486
Affectation du résultat N-1					1571	-1571		
Distribution/brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip		1					1	
Résultat					154	154		21
Ecart de conversion - Effet de change					1		1	
Autres					0		0	
Situation nette au	31 mars 2019	16 830	22 327		-7 074	154	32 236	507

5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

EMOVA Group (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

EMOVA Group a pour activités principales le développement des réseaux de franchise des enseignes Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore / Coeur de Fleurs et Au Nom de la Rose et la fourniture des services associés (approvisionnement en fleurs, plantes, accessoires, animation, formation, marketing et communication), ainsi que le déploiement digital par le biais de ses sites marchands Au Nom de la Rose et Monceau Fleurs, et de la société BLOOM'S spécialisée dans la vente en ligne de fleurs par abonnement et de la conclusion de partenariats digitaux.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2019 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 12 juillet 2019 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose depuis l'exercice clos au 30 septembre 2018 sur 7 sources de revenus (vs 5 auparavant, suite au développement de l'activité Internet d'une part et au déploiement de la centrale d'achat Emova Market Place d'autre part) :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (16,6%) dans le cadre d'un contrat de franchise d'une durée de 7 ans renouvelable;
- Les redevances de publicité nationale (5,6%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (13,4%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1,3%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (38,9%)
- Les ventes en ligne réalisées par les sites d'Au Nom de la Rose , Monceau Fleurs et Blooms (6,2%) ;
- Les ventes de fleurs et plantes réalisées par la centrale d'achats EMP (16,4%)
- D'autres revenus dont de la mise à disposition de personnel (1,6%).

Au 31 mars 2019, le nombre de boutiques en propre est de 27 quand les réseaux franchisés sont composés de 337 magasins en France et à l'international, soit un total de 364 magasins.

Le volume d'affaires des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous :



En M€ - Exercice clos au 31 mars 2019	31/03/2019	31/03/2018	Variation	%
Volume d'affaire sous enseigne*	59,2	60,3	-1,1	1,90%
dont succursales	4,8	4,5	0,3	-6,30%
dont franchises	54,3	55,8	-1,5	2,80%
dont franchises France	47,4	49,1	-1,7	4%
dont franchises Internationales	6,9	6,7	0,2	-3%

* Le volume d'affaires sous enseigne est un indicateur financier non-IFRS. Il correspond au chiffre d'affaires réalisé par les magasins de chaque réseau (franchisés et succursales). Ce chiffre d'affaires ne prend pas en compte les revenus générés par Emova Market Place, ni par les sites de e-commerce.

Le développement du groupe s'appuie sur 4 marques aux positionnements clairement établis :

- 4 marques complémentaires
- 4 positionnements distincts
- 4 cibles de consommateurs
- 4 profils de franchisés
- 4 niveaux d'investissement.

❖ **Monceau Fleurs :**

- Positionnement premium
- Villes de plus de 25 000 habitants
- Consommateurs CSP+ qui sont connaisseurs et recherchent le choix, la qualité et l'élégance
- Profil d'investisseur cherchant la sécurité (cadres grandes entreprises, ...) avec un apport de 80 K€ minimum
- Près de 300 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Rapid'Flore/ Coeur de Fleurs :**

- Enseigne en repositionnement sur la proximité et le savoir-faire
- Changement de nom en Cœur de Fleurs
- Villes de plus de 8 000 habitants
- Consommateurs CSP- qui recherchent le prix, la proximité et la convivialité
- Profil commerçant (cadres moyens) avec un apport de 40 K€ minimum
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Happy :**

- Positionnement innovant et disruptif
- Villes de plus de 100 000 habitants
- Consommateurs hyper urbains et connectés qui recherchent des offres tendance
- Investisseur : jeune entrepreneur esprit trend setter avec un apport de 80 K€ minimum
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Au Nom de la Rose :**

- Positionnement de spécialiste
- Villes de plus de 100 000 habitants
- Consommateurs CSP+ connaisseurs et passionnés des roses
- Investisseur : cadre affectionnant l'univers de la rose
- Près de 100 sites potentiels identifiés en France.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

A. Déclaration de conformité

Le Groupe est coté sur le marché Euronext Growth de Paris depuis le 7 décembre 2007.

Il a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui a modifié l'article L. 223-24 du Code de Commerce à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm. Il intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés d'EMOVA Group au 31 mars 2019 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et d'application obligatoire à cette date.

Ils ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les textes (normes, amendements et interprétations) entrés en vigueur et d'application obligatoire sont notamment les suivants :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » : le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif au niveau de son endettement ou de ses créances commerciales. L'application d'une dépréciation statistique telle que préconisée par la norme n'entraîne pas d'ajustement significatif sur les dépréciations enregistrées à l'actif de l'état de la situation financière.
- La norme IFRS 15 « Comptabilisation des produits provenant de contrats avec des clients » : le groupe n'a pas évalué d'impacts significatifs concernant la date et le rythme de reconnaissance des revenus, les principes définis par IFRS 15 notamment le droit d'entrée versé par le nouveau franchisé, étant en adéquation avec les principes de reconnaissance du revenu déjà appliqués par le Groupe

Les textes (normes, amendements et interprétations) non encore entrés en vigueur et qui n'ont pas été appliqués par anticipation sont notamment les suivants :

- La norme IFRS 16 « Contrats de location » (exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019). Les impacts éventuels de ce texte sont en cours d'évaluation.

B. Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B.1 Changement de présentation

- Néant

B.2 Correction d'erreur

Lors de la clôture du 30 septembre 2018, le groupe a procédé à une correction d'erreur sur les positions d'impôt différés à l'ouverture de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Conformément à IAS 8, l'ajustement consécutif à une correction d'erreur doit être comptabilisé de manière rétrospective comme si l'erreur ne s'était pas produite, c'est-à-dire en corrigeant la comptabilisation, l'évaluation ainsi que les informations présentées en annexe (IAS 8.42 et 43).

Ainsi, si l'erreur a été commise et affecte une ou plusieurs périodes publiées, les montants affectés doivent être ajustés sur ces mêmes périodes (retraitement de l'information comparative). Si l'erreur a été commise sur une période antérieure aux périodes présentées, les comptes d'actifs, de passifs et de capitaux propres d'ouverture de la première période présentée doivent être corrigés. L'impact de la correction d'erreur est ainsi constaté par ajustement des réserves d'ouverture (IAS 8.42).

Les corrections réalisées portent sur les éléments suivants :

	Capitaux propres au 1/10/2017	Résultat 31/03/2018	Capitaux propres au 31/03/2018
Impôts différés passifs sur provisions internes	0,9	-	0,9
Dépréciation des impôts différés actifs sur reports déficitaires	-	2,9	2,9
Total	-	2,1	2,1

La modification des bases d'impôts différés actifs et passifs à l'ouverture n'a pas eu un effet résultat.

Suite à ces corrections, le solde d'impôts différés actifs, après prise en compte des impôts différés passifs imputables, correspond à un horizon de consommation de l'ordre de 3 ans au regard des prévisions de bénéfices fiscaux établis par le groupe.



C. Principes généraux de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EMOVA Group et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsqu'EMOVA Group a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur sa rentabilité.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

D. Règles et méthodes d'estimation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles, sont présentés dans les paragraphes suivants.

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans ses comptes à la date d'arrêté des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables concernent :

- l'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (Note 12),
- la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (Notes 2 b) et 9 b)),
- l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers,

b) Transactions en devises et instruments financiers

- Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

c) Regroupements d'entreprises

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

d) Résultat net des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.

e) Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, sous déduction des actions auto-détenues.

f) Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Deux UGT ont été définies par le Groupe :

- L'UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore et Au Nom de la Rose.
- L'UGT « Magasins » comprend l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

g) Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie présentée en notes 12 et 13.

h) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.



Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

i) Autres actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable, à leur coût d'origine. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

Ce poste est principalement constitué des dépôts de garantie et des dépôts sur des comptes séquestres ouverts lors de litiges ou d'arbitrages.

j) Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

k) Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

m) Auto-détention

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

n) Provisions

Le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge estimée sur la base des éléments connus.

- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : Le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer au moment du ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite.

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

o) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

p) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

emova

G R O U P



q) **Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente**
Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement :

- Les droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Les redevances versées par les franchisés (redevances de chiffre d'affaires et de publicité nationale);
- Les commissions facturées aux fournisseurs référencés de fleurs, plantes et accessoires ;
- Les ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires réalisés par les points de vente détenus par le Groupe ;
- Les ventes en ligne des sites Au Nom de la Rose et Monceau Fleurs ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la centrale d'achat Emova Market Place

Le chiffre d'affaires du Groupe est enregistré conformément à la norme IAS 18 « Reconnaissance du revenu ».



NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-19			sept-18			mars-18		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRP	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
CARTOMANIA	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	83%	83%
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
CENTRALE DES FLEURS	ME	33%	33%	ME	33%	33%	ME	33%	33%
ANR	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
BLOOMS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA MARKET PLACE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA PRODUCTION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANRH	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FLORIA CREATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LGDV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MF BELGIUM	ME	20%	20%	ME	20%	20%	ME	20%	20%
MFEF	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANRE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
RFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Société en activité abandonnée									
FLORE DISTRI	NC	NC	NC	TUP	100%	100%	IG	100%	100%
Monceau Fleurs international	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Emova Market place BV (ex WHKS)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale ; ME : mise en équivalence ; NC : Non consolidée ; TUP : société ayant fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine

Participations non consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Floralim (participation détenue à 5 % dont la clôture est au 30 avril)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35 % dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4 %)
- Monceau Fleurs UK (société sans activité opérationnelle)
- Lounge Floreo (participation détenue à 11,67%)
- Veronica's Flowers (participation détenue à 25%)
- Vanessa Fleurs (participation détenue à 35%)
- Brin de Melisse (participation détenue à 25%)
- Maya (participation détenue à 10 %)
- Alwezia (participation détenue à 30%)



NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Faits marquants de la période

i. Rachat d'un point de vente Au Nom de la Rose

Le Groupe a acheté un fonds de commerce sur Versailles pour l'enseigne Au Nom de la Rose en décembre 2018.

ii. Sites internet marchands Monceau Fleurs et Au Nom de la Rose

Le Groupe a continué à poursuivre sa stratégie digitale avec la montée en puissance du site internet Monceau Fleurs et la refonte du site internet Au Nom de la Rose.

iii. Intégration de la société BLOOM'S

Le 17 septembre 2018, avec BLOOM'S, EMOVA GROUP intègre une nouvelle marque dynamique qui se développera aux côtés de ses quatre marques existantes.

Fondée en 2016, BLOOM'S est un « pure player » du végétal qui distribue des box de fleurs de saison sous forme d'abonnement et de cartes cadeau. Ces offres s'adressent essentiellement aux millennials (15-34 ans) et aux entreprises, clientèle complémentaire de celle d'EMOVA GROUP.

Avec cette acquisition, EMOVA GROUP accélère son déploiement dans le digital en complétant son offre web et renforce sa stratégie omnicanale (*en complémentarité du site Monceau Fleurs, la refonte du site Au Nom de la Rose et le partenariat signé avec Amazon cités précédemment*). BLOOM'S pourra accélérer sa croissance en s'appuyant sur l'ensemble des points de vente du groupe, lesquels pourront proposer de nouveaux services à une clientèle BtoC et BtoB.

Depuis, l'équipe complète de Bloom's a intégré Emova Group afin de poursuivre le déploiement de la marque et de mettre en place les synergies avec les autres marques notamment sur le e-commerce.

iv. Impact des « gilets jaunes »

Les manifestations des 'gilets jaunes' ont impacté l'activité, notamment dans les points de vente parisiens. Plusieurs magasins ont été obligés de fermer certains samedis et une forte baisse de trafic a été constatée lors de nombreux weekends. Ces manifestations ont eu un impact jusque début mai.

v. Augmentations de capital

Aux termes des délibérations du Directoire de la Société en date du 16 novembre 2018, il a été constaté l'exercice de 8.220 bons de souscription d'actions dits « BSA » (code ISIN : FR0013245123) et la réalisation définitive de l'augmentation de capital en résultant d'un montant nominal de 616,50 euros, portant le capital social de 16.829.226 euros à 16.829.842,50 euros, par émission de 4.110 actions nouvelles au prix de 0,46 euro chacune.



vi. Regroupement d'actions

Le 20 juillet 2018, le Directoire d'EMOVA Group a convoqué une Assemblée Générale Mixte en vue notamment de statuer sur les sujets suivants :

Regroupement des actions de la société par attribution d'une (1) action ordinaire nouvelle de trois (3) euros de valeur nominale unitaire, contre vingt (20) actions ordinaires anciennes de quinze (15) centimes d'euro de valeur nominale unitaire. Ce regroupement des actions a été décidé notamment en vue d'accompagner EMOVA Group dans l'évolution de son cœur de métier, à savoir la vente de fleurs et plantes et avait pour objectif de réduire la volatilité du cours de l'action EMOVA Group induite par le faible niveau de sa valeur boursière actuelle.

Faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2018, le Directoire d'EMOVA Group a par décision en date du 2 octobre 2018, décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions et a également décidé, afin de maintenir les intérêts des porteurs des bons de souscription d'actions émis par EMOVA Group (code ISIN : FR0013245123, les « BSA ») n'ayant pas exercé leurs droits d'exercice, d'ajuster la parité d'exercice de manière proportionnelle à la variation de la valeur nominale des actions d'EMOVA Group compte tenu de la mise en œuvre du regroupement des actions comme suit : quarante (40) BSA donnent droit de souscrire à une action de trois euros (3 €) de valeur nominale chacune au prix de neuf euros et vingt centimes (9,20€) par action nouvelle.

Un avis de regroupement d'actions a alors été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) en date du 8 octobre 2018, Bulletin n°121. Les opérations de regroupement se sont déroulées sur une période de 30 jours à compter du 8 octobre 2018 pour se terminer le 7 novembre 2018. Les actions nouvelles, issues du regroupement des actions anciennes ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013356755 pour la première fois le 7 novembre 2018.

Afin de faciliter les opérations de regroupement des actions, le Directoire a décidé le 18 septembre 2018 de suspendre la faculté d'exercice des BSA à compter du 2 octobre 2018 à (00 heure 01 minute, heure de Paris) pour une durée maximum de trois (3) mois, soit au plus tard jusqu'au 4 janvier 2019 (23h59, heure de Paris). Un avis de suspension de la faculté d'exercice des BSA a été publié au en date du 24 septembre 2018, Bulletin n°115.

Par décision en date du 16 novembre 2018, le Directoire a constaté (i) l'annulation de 10 actions anciennes suite à la renonciation expresse en date du 2 octobre 2018 de la société EMOVA HOLDING à l'indemnisation visée à l'article R.228-12 du Code de commerce au titre des dix (10) actions formant rompus et (ii) la réalisation définitive du regroupement des actions d'EMOVA Group à raison de 20 actions anciennes de 0,15 euro de valeur nominale chacune contre une action nouvelle de 3,00 euros de valeur nominale chacune. A l'issue du regroupement des actions, le Directoire a donc constaté que le capital social d'EMOVA GROUP d'un montant de 16.829.841 euros est divisé en 5.609.947 actions de trois euros (3 €) de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées et toutes de même catégorie.

Le Directoire a également par décision en date du 16 novembre 2018 décidé de de mettre fin à la période de suspension de la faculté d'exercice des BSA à compter de l'avis de reprise de la faculté d'exercice des BSA, lequel a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) en date du 26 novembre 2018, Bulletin n°142.

Evénements postérieurs à la clôture

i. Rachats de société et de fonds

Le Groupe a poursuivi son développement en rachetant la société Anthéa en avril 2019 qui détient un fonds de commerce Monceau à Enghien.

Il a également racheté 4 fonds de commerce sur Pau en mai 2019 et 1 fonds de commerce Monceau sur Chartres en juillet 2019.

NOTE 5 – SECTEURS OPERATIONNELS

Le découpage d'EMOVA Group, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en quatre secteurs opérationnels distincts :

- Le secteur « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore / Coeur de Fleurs et Au Nom de la Rose,
- Le secteur « Market Place » comprend l'activité de Centrale d'achats. La Market Place met en relation directement les producteurs et les franchisés et succursales,
- Le secteur « Magasins » comprend l'activité de « vente au détail » des magasins succursales,
- Le secteur « Autres » qui comprend les activités de la bouquetterie et du e-commerce.

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.

La répartition par segments du chiffre d'affaires et de l'EBITDA, agrégats suivis par le management dans le cadre du reporting interne, est présentée ci-dessous :

en M€2018	Services	Market place	Magasins	Autres	TOTAL
CA	4,9	1,1	4,5	1,0	11,5
EBITDA	0,8	0,0	0,6	-0,3	1,1

en M€2019	Services	Market place	Magasins	Autres	TOTAL
CA	4,7	2,1	4,9	1,0	12,6
EBITDA	0,8	0,1	0,7	-0,2	1,4

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements, des dotations aux provisions et des autres charges et produits d'exploitation.

NOTE 6 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Ventes de marchandises	7 781	6 380	12 508
Production vendue de biens	25	27	23
Production vendue de services	4 834	5 093	9 660
Chiffre d'affaires	12 640	11 500	22 191

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond principalement à l'activité des sociétés Monceau Fleurs (magasin du Boulevard Maiesherbes à Paris), RFE (magasins Rapid'Flore/Cœur de Fleurs), MFE (magasins Monceau Fleurs), HPE (magasins Happy), Magie Florale (magasin place Denfert Rochereau à Paris) ainsi que des sociétés ANR et ANRE (magasins Au Nom de la Rose). Il comprend également le chiffre du e-commerce et de la Market Place.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les commissions de référencement perçues.

NOTE 7 – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité des charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance économique pourrait en être affectée. Sur l'exercice, le Groupe a continué à engager des coûts significatifs de structuration du réseau et d'organisation. Ces coûts ont été présentés en autres produits et charges opérationnels pour un montant total de 0,66 M€ qui s'analyse comme suit :

Libellé - M€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Frais de personnel	-0,11	-0,32	-0,38
Honoraires	-0,26	-0,17	-0,26
Litiges	-0,12		-0,4
Autres	-0,18		-0,48
Total autres produits et charges opérationnels	-0,66	-0,49	-1,52

NOTE 8 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Coût de l'endettement financier brut	-57	-57	-134
Coût de l'endettement financier brut	-57	-57	-134

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Autres produits financiers			4
Ecart de conversion	1	0	1
Produits financiers	1	0	6
Pertes de change sur opérations financières	3	0	1
Ecart de conversion	0	0	0
Charges financières	3	0	1
Autres produits et charges financières	-3	0	5

NOTE 9 – IMPOTS

a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Impôts sur les bénéfices	69	43	27
impôts différés	1	-1	-393
Charges d'impôts	70	43	-366

b) Impôts différés

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Impôts différés - Actif			
Solde à l'ouverture	62	1805	-297
Effet résultat		1	393
Effet change			
Autres effets			-34
Solde à la clôture	61	1 806	62
Impôts différés - Passif			
Solde à l'ouverture			
Effet résultat	0	0	
Effet change			
Autres effets			
Solde à la clôture	0	0	

(1) Les capitaux propres de l'exercice clos le 31 mars 2018 ont été modifiés dans le cadre de la correction d'erreur mentionnée en Note 2-B-2

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN

	30/09/2018	Variation	Autres variations	31/03/2019
Comptabilisation des engagements de retraites	68			68
Provisions sur immobilisations incorporelles	354			354
Activation des déficits fiscaux	3 970			3 970
Autres	94			94
Actifs d'impôts différés (1)	4 486			4 486
Annulation des Provisions internes	178			178
Marques	4 119			4 119
Amortissements dérogatoires	127			127
Passifs d'impôts différés (2)	4 424			4 424
Solde net d'impôt différé (1)-(2)	62			62

Au 31 mars 2019, il n'y a pas eu d'activation de déficits supplémentaires par rapport à la clôture du 30 septembre 2018.

NOTE 10 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2019, les sociétés suivantes sont considérées comme étant en activités abandonnées :

Emova Market Place bv (ex WHKS) et Monceau Fleurs International ainsi que les boutiques Au Nom de la Rose dont l'arrêt de l'activité a été décidé au cours de l'exercice.

Le résultat net des activités abandonnées s'analyse de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-53	-208	-85
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-53	-208	-85

NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-D-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
En euros			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	153 870	51 156	1570 937
En nombre d'actions			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action (1)	5 609 862	5 535 256	5 538 365
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles			
- Options d'achats ou de souscription d'actions	268 268	268 671	268 671
- Attribution d'actions gratuites			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action (1)	5 878 130	5 803 927	5 807 036
En euros			
Résultat net par action	0,03	0,01	0,27
Résultat net dilué par action	0,03	0,01	0,27

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Ecart d'acquisition	21 986	19 574	21 986

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie

Libellé - €	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
UGT - Valeur brute	472	21 514	21 986
UGT - Dépréciations			
UGT - Valeur nette	472	21 514	21 986

Répartition des immobilisations incorporelles et corporelles par UGT

Libellé - K€	UGT Magasins		UGT Services		TOTAL
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	
Répartition des immobilisations par UGT	6 738	663	18 017	137	25 556

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 mars 2019 est identique pour les deux UGT et s'élève à 9% (inchangé), le groupe opérant sur des marchés et zones géographiques identiques.

Le taux de croissance à l'infini utilisé au 31 mars 2019 est identique pour les deux UGT et s'élève à 1% (inchangé).

UGT Services :

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes, exercée au travers de l'UGT « Services », repose sur une recherche constante de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- Nature du produit : Offre commune sur les basiques 80/20 et concept de libre-service ;
- Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des quatre contrats de franchise ;
- Communication mutualisée : Rationalisation des coûts de communication par la synergie des quatre enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe ;

- Une majorité de fonctions mutualisées chez EMOVA Group : développement, marketing et communication, offre et achats, finance, informatique et juridique.

Cette recherche de synergies et de complémentarité entre les quatre enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe met en œuvre depuis plusieurs années une politique destinée à favoriser les synergies entre ses enseignes, en accordant à ses franchisés un droit de priorité vis-à-vis de nouveaux candidats souhaitant ouvrir un magasin dans une ville où un franchisé sous l'une des enseignes du groupe est déjà présent.

Hypothèses :

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (hors activités nouvelles centrale d'achat et internet, non intégrées dans le test) :

- Taux de croissance du chiffre d'affaires compris entre 7 et 12% (Celui-ci est étroitement lié au programme d'ouverture de nouveaux franchisés sur le plan) ;
- Progression du résultat d'exploitation comprise entre 2 et 7 points par an ;

Sensibilité :

Test de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini –

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux d'actualisation			
		8,0%	9,0%	10,0%
Taux de croissance à l'infini	0,5%	16,9	10,4	5,2
	1,0%	20,0	12,7	7,0
	1,5%	23,5	15,3	9,0

Test de sensibilité sur le taux de croissance du chiffre d'affaires (croissance limitée à 2,5% et 5% par an) et sur le taux de progression du résultat d'exploitation (progression limitée à 1 et 2 points par an).

M€ - écart entre la VU et la valeur comptable	Taux de croissance du CA		
		2,5%	5,0%
Taux de croissance du résultat	1 point	-0,8	1,1
	2 points	0,1	4,8

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.



UGT Magasins :

Elle regroupe l'ensemble des magasins, nonobstant l'enseigne sous laquelle ils sont exploités car l'organisation de l'activité des succursales repose sur la rationalisation et la mutualisation des différents services (achats, ventes, développement, animation...) sous la responsabilité et la gestion opérationnelle d'un Directeur d'Exploitation unique.

Hypothèses :

Le test relatif à l'UGT Magasins a été réalisé sur la base du périmètre de magasins au 30 septembre 2018, en excluant les acquisitions de succursales prévues sur le plan.

Les principales hypothèses utilisées pour les besoins du test sont les suivantes (hors activités nouvelles centrale d'achat et internet, non intégrées dans le test).

- Taux de croissance du chiffre d'affaires compris entre 2 et 9% (les 9% étant dus à l'effet année pleine des magasins ouverts en 2017-2018) ;
- Progression du résultat d'exploitation comprise entre 0 et 1 point par an.

Sensibilité :

Compte tenu des hypothèses de construction du test et de l'écart important entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, aucune sensibilité n'est présentée pour cette UGT.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.



NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2018	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2019
Frais de recherche & développement	180				180
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	18 432	510			18 943
Fonds commercial / Droit au bail	6 279	525			6 804
Avances et acomptes s/imm. incorp.	835	200		43	1 077
Immobilisations incorporelles brutes	25 727	1 235		43	27 004
Amortissements des frais de rech. & développ.	180				180
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	1 579	302			1 881
Amortissements fonds commercial	5				5
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 764	302			2 066
Provisions dépréciation fond commercial	175				175
Provisions sur immobilisations incorporelles	175				175
Immobilisations incorporelles nettes	23 787	933		43	24 763

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose en 7 200 K€ pour la marque Rapid Fore, 2 500 K€ pour la marque Happy, 4 399 K€ pour la marque Monceau Fleurs et 962 K€ pour la marque Au Nom de la Rose.

Le poste Droit au bail est notamment constitué du droit au bail exploité par la société Monceau Fleurs, sise au 92 Boulevard Malesherbes-75 008 Paris, valorisé pour un montant de 2 722 K€ ainsi des droits au bail du périmètre Au Nom de la Rose valorisé à 1 313 k€.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2018	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2019
Terrains	74	25			99
Constructions	510				510
Installations techniques, matériel & outillage	53	3			57
Autres immobilisations corporelles	2540	182	-86	44	2 681
Immobilisations corporelles en cours	87			-87	
Avances et acomptes s/imm. corp.	4				4
Immobilisations corporelles brutes	3 268	211	-86	-43	3 351
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	42	6			48
Amortissements des constructions	401	48			449
Amortissements install tech. matériel & outil.	40	2			42
Amortissements des autres immobilisations corp.	1922	66			1 988
Amortissements des avances et acomptes		5			5
Amortissements des immobilisations corporelles	2 405	126			2 531
Provisions sur autres immobilisations corporelles	26				26
Provisions sur immobilisations corporelles	26				26
Immobilisations corporelles nettes	837				793

NOTE 15 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2018	Résultat	Ecart de conversion	Autres variations	31/03/2019
Titres mis en équivalence	363	27	1		391
Titres mis en équivalence	363	27	1		391

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(i) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2018	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2019
Titres non consolidés	271			-54	217
Créances rattachées à des participations	38		303	-303	38
Autres titres immobilisés	1				1
Prêts	81	1			82
Autres immobilisations financières	734	13			748
Immobilisations financières	1 125	14	303	-357	1 085
Provisions sur titres de participation	217			-30	187
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38				38
Provisions sur prêts	8				8
Provisions sur autres immobilis. financières	117				117
Autres immobilisations financières - Provisions	379			-30	349
Actifs financiers non courant - nets	745				736

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Clients et comptes rattachés - part > 1an	4 039	3 990	4 652
Créances fiscales et sociales			
Comptes courants - actif	2 254	1 582	2 218
Autres créances		161	
Autres actifs non courants - Valeur brute	6 293	5 733	6 869
Prov. clients et comptes rattachés	-3 521	-3 821	-3 754
Prov. comptes courant actif	-951	-1 171	-1 311
Prov. Autres créances		-161	
Autres actifs non courants - Provisions	-4 473	-5 154	-5 065
Actifs non courant - Net	1 820	579	1 804

NOTE 18 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Clients et comptes rattachés - part < 1an	5 034	2 845	3 374
Prov. Clients et comptes rattachés < 1an	-624	0	-17
Total créances clients - Net	4 410	2 845	3 357

K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Clients	186	340	150	957	3 401	5 034

NOTE 19 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Etat, impôts sur les bénéfices	64	296	337
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	480	448	
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	5 651	2 305	4 409
Autres créances - part à moins d'un an	977	555	803
Autres actifs courants - Valeur brute	7 172	3 604	5 549
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-216		-214
Autres actifs courants - Provisions	-216		-214
Charges constatées d'avances	195	180	332
Actifs courant - Net	7 151	3 783	5 666

NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Disponibilités	635	495	491
Trésorerie active	635	495	491
Trésorerie passive	577	139	487
Trésorerie passive	577	139	487

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.

NOTE 23 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Emprunts auprès établis. de crédit	2 969	3 173	2 700
Comptes courants	4 174	3 877	4 126
Dettes financières - non courant	7 142	7 050	6 826
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an et Crédits vendeurs	3 386	2 029	2 845
Dépôt de garantie	210	241	234
Dettes financières - courant	3 596	2 269	3 079
Total dettes financières	10 738	9 319	9 906

Détail des dettes financières par échéances :

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Moins d'un an	3 596	2 269	3 079
De 1 à 5 ans	7 106	7 050	6 826
A plus de 5 ans	36		
Total dettes financières	10 738	9 319	9 906

NOTE 24 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Dettes fournisseurs - part > 1an	1233	255	567
Autres dettes - part > 1an	1270	87	989
Autres dettes courantes	2 503	341	1 556

NOTE 25 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Dettes fournisseurs - part < 1an	7 357	5 145	7 044
Dettes fournisseurs	7 357	5 145	7 044

K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 360 jours	Non Echu	TOTAL
Fournisseurs	360	532	599	2 000	3 866	7 357

Libellé - k€	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	7 357	5 145	7 044
Fournisseurs et comptes rattachés	7 357	5 145	7 044
Dettes fiscales et sociales - part < 1an	8 161	4 390	6 163
Autres dettes - part < 1an	193	435	961
Produits constatés d'avance - part < 1an	678	627	627
Autres dettes courantes	9 032	5 452	7 751

NOTE 26 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2019	31/03/2018	30/09/2018
Cadres	57	53	57
Agents de maîtrise et techniciens	7	7	9
Employés	96	87	96
Effectif moyen interne	160	147	162

NOTE 27 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

a) Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux d'EMOVA Group ne perçoivent aucune rémunération de la part de cette société. Ils sont également mandataires sociaux de la société EMOVA Holding qui leur verse une rémunération, celle-ci faisant ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA Group dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA Group et EMOVA Holding.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprennent une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA Holding. La part variable est intégralement basée sur la performance du Groupe et est appréciée sur la base de l'objectif d'EBITDA défini lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice.

b) Politique de gestion des risques financiers

- Risques liés à l'activité du Groupe

Risques liés à l'évolution du marché

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature et résilient. Il reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, du livre du vin,...).

Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges traitent la majorité des échanges mondiaux. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en termes de prix de revient de la « matière première » achetée par les franchisés, et ainsi avoir un impact sur le niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes de la matière première des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achat semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par les franchisés et par le marché du « B to C » en particulier au travers du référencement de plusieurs fournisseurs (risque dilué).

Délais de paiement clients

Les facturations du Groupe correspondent aujourd'hui principalement aux redevances de franchise et sont réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

- Risque lié au sourcing et à la dépendance à l'égard des fournisseurs

Bien que le marché de la production et du négoce de fleurs évolue à l'échelle mondiale, l'approvisionnement des magasins sous enseigne étant structuré depuis ces dernières années autour de quelques intermédiaires, eux-mêmes fortement dépendants des marchés du cadran hollandais, il existait un certain risque d'une dépendance importante des magasins à l'égard de leur fournisseur.



Depuis la mise en place de sa centrale d'achat EMOVA MARKET PLACE, EMOVA Group a de plus en plus recours aux circuits directs/courts, du producteur au magasin sous enseigne, permettant ainsi de réduire le nombre d'intermédiaire et d'optimiser les marges sur achats tout en réduisant la dépendance à l'égard de grossistes.

- Risques liés au développement d'un réseau de franchisés

EMOVA Group a pour vocation de développer un réseau de franchisés autour de ses quatre enseignes (Monceau Fleurs, Cœur de Fleurs/ Rapid'Flore, Au Nom de la Rose et Happy), conformément au positionnement propre à chacune de ces marques.

Au 31 mars 2019, le Groupe comptait 364 points de vente en franchise. 20 transactions avec contrats de franchise ont été conclues en France. 8 nouveaux points de vente Monceau fleurs ont été ouverts sur l'exercice. Le Réseau RAPID'FLORE / CŒUR DE FLEURS continue son évolution avec 39 points de vente au concept Cœur de Fleurs. HAPPY maintient son réseau et Au Nom de la Rose prévoit l'évolution de son concept. A l'International, 3 nouveaux points de vente ont été ouverts.

Le développement d'un réseau autour de quatre enseignes implique de disposer d'un nombre suffisant de candidats susceptibles de répondre aux cahiers des charges propres à chaque marque, ce qui nécessite un effort commercial important. EMOVA Group dispose des ressources adaptées à la gestion de son développement et à l'intégration des nouveaux franchisés.

Toutefois, les pratiques commerciales de certains franchisés ainsi que la qualité de service qu'ils offrent sous les différentes enseignes pourraient, dans certains cas, ne pas atteindre le niveau d'excellence opérationnelle associé aux marques elles-mêmes, et aux magasins détenus en propre par le Groupe, ce qui pourrait porter atteinte à l'identité des marques du Groupe et avoir un effet défavorable sur la capacité d'EMOVA Group à poursuivre sa stratégie de développement.

- Risques de change

Les transactions réalisées en une autre devise que l'euro et donc le risque de change supporté par le Groupe sont très faibles à l'heure actuelle. Le Groupe n'a de ce fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

- Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

- Risques de taux

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 31 mars 2019 s'élève à 4 713 K€.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il y a un covenant financier sur un prêt : le ratio dette financière nette /EBITDA consolidé ne doit pas être supérieur à 3 au 30 septembre de chaque année.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), le Groupe n'est pas soumis à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

- Risques de liquidité

EMOVA Group a réalisé un résultat net positif de 175 K€ sur la période close le 31 mars 2019 (contre 65 K€ au 31 mars 2018) et présente à la clôture des capitaux propres part du Groupe de 32.236 d'euros. Au 31 mars 2019, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de 58 K€, contre 5 K€ à fin septembre 2018.

EMOVA Group a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de dépôt du présent rapport annuel.

La continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à compter du 1er avril 2019 s'appuie principalement sur la progression des flux de trésorerie d'exploitation, la poursuite de la politique d'investissement du groupe (hors croissance externe).



1. Informations et transactions concernant les parties liées

En date du 6 août 2013, la société EMOVA Group, anciennement dénommée Groupe Monceau Fleurs, « le Bénéficiaire », a conclu un contrat d'animation et de prestation de services avec la société EMOVA Holding, anciennement dénommée GMF Holding, « le prestataire », qui a pour objet général l'assistance dans la gestion opérationnelle du bénéficiaire et de ses filiales.

Les prestations rendues à EMOVA Group par EMOVA Holding sont facturées sur la base des coûts réels avec application d'une marge bénéficiaire de 6%. Les coûts réels incluant notamment les salaires, charges sociales et autres frais afférents au personnel affecté à la réalisation des services ainsi que les coûts indirects y afférents (quote-part des frais généraux).

Au 31 mars 2019, les parties liées ne concernent que la société EMOVA Holding qui a facturé sur l'exercice des prestations de services (Direction générale) à hauteur de 432 K€ (contre 435 K€ H.T. en mars 2018)

A cette même date EMOVA Holding disposait d'un compte courant débiteur de 3.455 K€ (contre 3 234 K€ à fin septembre 2018 rémunéré à 0,5%).

2. Engagements hors-bilan

Engagements donnés :

900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société EMOVA Group dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société EMOVA Group auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société Hauraunize acquise par EMOVA Group.

EMOVA Group est caution de trois prêts souscrits par sa fille Magie Florale auprès de la BRED pour un montant de 268 653€.

EMOVA Group est caution d'une facilité de caisse obtenue par sa fille Magie Florale auprès de la BRED pour un montant de 48 000€.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :

EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2016 un abandon de créance d'un montant total de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA GROUP SA s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.



EMOVA Holding a consenti au 30 septembre 2015 l'abandon de créance d'un montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€) sous condition de retour à meilleure fortune, celui-ci étant défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP à hauteur de son capital social actuel.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, la société EMOVA Group s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA Holding dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini. Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Engagements reçus 123 Investment et investisseurs privés :

EMOVA Group a mis en place un partenariat avec 123 Investment pour la mise à disposition de véhicules d'investissement souscrits par des investisseurs privés et ayant pour vocation d'investir dans des fonds de commerce sous les enseignes du Groupe (sous la forme de sociétés en commandite par actions) :

- RETAIL IDF OUEST – pour la reprise ou la création de magasins situés dans l'ouest de la région parisienne ;
- RETAIL PARIS EST - pour la reprise ou la création de magasins situés dans Paris Intra Muros.

123 Investment est gérant des véhicules investisseurs et EMOVA en assure la gestion quotidienne.

Au 31 mars 2019, le véhicule RETAIL IDF OUEST comptait 12 magasins et RETAIL PARIS EST en direct ou via ses filiales SP FLORE et Fleurs Cardinal 6 magasins.

Une promesse unilatérale de vente d'actions a été conclue entre EMOVA Group et 123 Investment qui permet à EMOVA Group de bénéficier d'une option de rachat de chaque véhicule, exerçable du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Engagements reçus anciens actionnaires de la société Bloom's :

Une garantie de passif a été signée par les anciens actionnaires de la société Bloom's en faveur de la société EMOVA Group.